

Cayenne, le 28 mars 2017

**LETTRE OUVERTE
ADRESSÉE AUX ADHÉRENTS, AUX COLLECTIFS ET AUX POUVOIRS PUBLICS**

Objet: crise en Guyane, revendications du principal représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Notre département connaît depuis quelques jours une quasi-paralysie. Lundi 26 mars 2017, trente-sept collectifs se sont rassemblés pour voter la grève générale. Comme une grande partie de l'économie guyanaise, nos structures sont pour la plus part fermées et ne peuvent accompagner ou soigner convenablement les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la vieillesse, les difficultés sociales...

Malheureusement, le mal est plus profond.

Touché par une paupérisation de sa population, le modèle économique de la Guyane est en grande souffrance et avec lui, tout le champ sanitaire social et médico-social est en danger.

Les raisons de cette crise nous les connaissons et les vivons au quotidien depuis de nombreuses années.

Notre premier écueil est la non prise en compte des besoins du territoire par les autorités publiques. En effet, les disparités dont souffre la Guyane sont connus au plus haut niveau de l'état comme l'illustre fort bien l'extrait du rapport 2014 de la cours des comptes (voir PJ), sans que des réponses concrètes ne soient apportées.

En tant que délégués régionaux nous avons accompagné la délégation nationale de Nexem, en octobre 2016, auprès du directeur général de l'ARS Guyane et du Président de la Collectivité Territoriale pour faire état de cette situation difficile pour notre secteur et formuler des propositions et revendications.

Cependant, le désengagement perceptible de l'État et la crise des finances publiques locales ont pour conséquence un recentrage sur les compétences strictes dévolues par la loi et sur des politiques nationales de santé très ciblées.

Or, les retards en termes d'équipements, ainsi que la complexité et la gravité des problèmes de la Guyane nécessitent que des efforts exceptionnels soient consentis. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra véritablement atteindre les objectifs de rattrapage affichés.

En outre, les besoins de notre territoire et de sa population plurielle nous imposent des objectifs et des exigences en termes de qualité, d'efficacité et d'efficience. Pas seulement celle, généralement mise en avant, de satisfaction de ratios financiers parfois mal conçus ou inadaptés. Il convient de s'attacher de façon prioritaire à la véritable satisfaction des besoins des populations, à partir d'une connaissance fine de leurs réalités et modes de vie en Guyane.

Pour cela, il est nécessaire de penser des politiques sanitaires, sociales et médico-sociales territorialisées, fondées sur l'observation et l'analyse méthodique des besoins. Les difficultés nouvelles entraînent la nécessité de revoir les contenus et formes de prise en charge dans les institutions, en conservant ce qu'elles ont su produire de mieux. Il ne s'agit pas simplement de mettre des personnes déjà fragilisées dans des structures d'accueil, de prise en charge ou d'accompagnement. Il est d'ailleurs à noter qu'il n'est pas rare que, dans la situation d'insuffisance chronique de places, de nombreuses personnes se retrouvent déjà dans des structures inadaptées.

Les associations que nous représentons constituent des instances-ressources qui ont développé de réelles connaissances et compétences, et qui en font des acteurs naturels en Guyane.

Cependant, pour la réalisation de leurs projets, les associations gestionnaires butent sur des difficultés structurelles qu'il faut les aider à surmonter. Nous pouvons citer notamment l'indisponibilité et le coût excessif du foncier, la réticence des collectivités à accorder des garanties d'emprunt, la nécessité de renforcer leurs capacités d'ingénierie, la pénurie de professionnels...

Pour Nexem, notre secteur est également fragilisé par des retards de programmation budgétaire ou de versement des subventions qui peuvent dépasser un an. Il n'est pas rare que l'on observe un décalage de 2 à 5 ans entre l'autorisation de programme et les crédits de paiement.

Entre le moment où un besoin est repéré, où un porteur de projet se manifeste et la date de déblocage des fonds, 8 à 10 ans peuvent s'écouler.

De plus, encore en 2017, la tarification pratiquée ne prend en compte que partiellement les coûts de fonctionnement qui sont supérieurs à ceux de l'hexagone, du seul fait des salaires, d'au moins 20 %. Les surcoûts liés aux autres dépenses de fonctionnement devraient être pris en compte, tout en menant une action pour les faire baisser grâce à des mutualisations d'achats.

Aussi, pour Nexem, et pour le bien-être des populations résidents sur le territoire Guyanais, les préoccupations prioritaires et demandes auprès des pouvoirs publics dans le dialogue qui s'engage pour sortir de cette crise sont :

- D'intensifier les réponses aux besoins en infrastructures et équipements,
- De créer une réserve foncière pour l'implantation d'établissements sociaux et médico-sociaux,
- De mettre en place un fonds d'investissement et de garantie dédié,
- D'inclure le secteur social et médico-social dans les dispositifs d'exonération de charges en vigueur pour les entreprises,
- D'aider à la mise en place de centrales d'achat ou de référencement de fournisseurs,
- De mettre en place et financer des centres de ressources du secteur social et médico-social ayant une fonction d'étude, de veille, d'alerte et de proposition,
- De définir des tarifications et dotations prenant en compte les surcoûts de fonctionnement,
- De créer des plateformes d'ingénierie de projet et d'appui aux porteurs de projets,
- D'ouvrir et financer des écoles de formation (orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeute... Il y a actuellement une grande pénurie dans ces spécialités. Par ailleurs, ces formations doivent prendre en compte l'environnement et les réalités de ces régions.),
- De consolider et Développer la formation continue des personnels, des cadres et des administrateurs.

Nous invitons tous nos adhérents à relayer ces propositions et restons à votre disposition pour échanger sur les différents points.



Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, cher(e) collègue, l'expression de notre considération distinguée.

Blaise JOSEPH-FRANCOIS

Délégué régional Nexem

06 94 16 90 15

guyane@nexem.fr

Angèle JULES

Déléguée régionale Nexem

Estelle JEANNEAU

Déléguée Régionale Nexem

06 94 41 02 53

Yvane BERTRAND

Déléguée Régionale Nexem